

SOMMAIRE

3 LE PARC EN ACTION

Journées de l'art rupestre Retour sur images...

4 HORIZON ET PANORAMA

Le paysage à l'honneur Randos et observatoire

5 TERRE DE CULTURE

Patrimoine religieux
Belles histoires de clochers...

DOSSIERS
LE PARC
c'est reparti pour 12 ans!
NATURA 2000
Haute Vallée de l'Essonne

10 PAROLE DE TERROIR

Nicolas Dufour

Agriculteur novateur

TOURISME

Sentier « Art rupestre »

Tables de lecture et gravures pour une plongée dans le passé

LES RENDEZ-VOUS DU PARC
Manifestations communales

LA RECETTE DE L'AUTOMNE Salade fraîcheur d'agrumes aux pistils de safran





















Édito

de Jean-Jacques Boussaingault,

Président du Parc naturel régional du Gâtinais français



Comme promis, vous trouverez dans cette Abeille un Dossier spécial sur le Parc. Ainsi, vous saurez tout sur la nouvelle Charte : comment a-t-elle été élaborée, par qui, qui l'a validée ?... Et surtout, vous comprendrez

comment s'est construit ce projet d'avenir, fruit d'une grande concertation.

L'Abeille du Parc a revêtu ses couleurs d'automne, mais l'été fut bien rempli : randonnées musicales sur la Plaine de Bière, Marché des Saveurs à Achères-la-Forêt, Journées de l'art rupestre...

Le sentier sur l'art rupestre « Mémoire dans la Pierre » a été inauguré en juin au Vaudoué, je vous invite à le parcourir, l'automne est une très belle saison pour aller sur les sentier forestiers : la bruyère a encore des couleurs, les arbres s'illuminent de jaunes et d'orangés.

Les panneaux du sentier « Mémoire dans la Pierre » présentent l'art rupestre à travers les âges, de la Préhistoire à nos jours, avec des illustrations, des explications, des sons téléchargeables, des moulures de gravures.

Ils sont tellement esthétiques que des gens peu scrupuleux se sont permis de voler 3 moulages... Nous allons remplacer ces trois moulages, pour le plaisir de tous les yeux ! Bon voyage à travers le temps !

LE PARC LANCE UN APPEL À TÉMOINS !!

Les variétés anciennes et locales de retour dans nos potagers ? C'est possible, grâce à vous!

Le Parc naturel régional du Gâtinais français recherche les personnes qui possèdent d'anciens vergers ou des graines de

légumes anciens, un savoir-faire dans la fabrication du cidre ou du poiré, afin de réaliser un inventaire des fruits et légumes du Gâtinais français.

Contact Parc : Arnaud Charpentier Responsable du Pôle Développement local, en charge de l'agriculture Tél. : 01 64 98 73 93

a.charpentier@parc-gatinais-francais.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

52 route de Corbeil, 91590 Baulne Tél.: 01 64 98 73 93 - Fax: 01 64 98 71 90

info@parc-gatinais-francais.fr - www.parc-gatinais-francais.fr Président de la publication : Jean-Jacques Boussaingault

Directrice de la rédaction : Emmanuelle Guilmault-Fanchini Rédactrice en Chef : Fabienne Cotté

Comité de Rédaction : Jean-Pierre Colin (Rapporteur), Serge Blondy, Valérie Coront-Ducluzeau, Sylvie Duchateau, Laurent Ducruit, Bernadette Josse, Evelyne Langellier-Bellevue, Béatrice Labois-Guérard, Dominique Picard, Christine Soulat, Annie Vizet.

Avec la participation de l'équipe du Parc naturel régional du Gâtinals français.

Photographies: @Marie-Lys Hagenmüller/Arelys (marielys91 @orange.fr).

Rédaction: @Alain Decruck/ADC Communication (adcd@wanadoo.fr)

Mise en page : Fabienne Cotté/PNRGF

Imprimé par L'Artésienne, sur papier certifié FSC ou PEFC avec des encres végétales. ISSN 1620-3828





JOURNÉES DE L'ART RUPESTRE

trois journées à graver dans la pierre!

Les 3 journées consacrées à l'Art rupestre, « Mémoire dans la pierre* », ont eu lieu du samedi 11 au lundi 13 juin : au Vaudoué et à Milly.

Après la randonnée inaugurale du sentier dédié à l'art rupestre au Vaudoué (voir p. 11), le public n'a eu que l'embarras du choix entre : l'exposition, la projection d'un film documentaire, les ateliers ludiques de gravures rupestres, les conférences (l'une par Alain Bénard, Docteur en Préhistoire, Président du Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre (Gersar) ; l'autre sur « La science au service de la Forêt : évolution du massif de Fontainebleau à travers le temps », animée par Cécile Dardignac, de l'ONF, et Yann Le Jeune, du Service régional d'archéologie des Pays de Loire)...





Comme toujours, un travail en amont des Journées avec les écoles du Parc. Le résultat est garanti!...





Petits et grands ont testé la gravure ru-pestre dans le grès. Ils ont confirmé que, vue la dureté de la pierre, nos ancêtres devaient mettre des années pour réaliser leurs belles gravures!

Finalement, la penture rupestre, moins répandue dans notre région, a cependant connu un franc succès chez les participants de l'atelier Arkéomédia! Serait-ce moins difficile que de graver du grès?



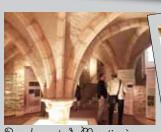
Une ébauche prometteuse, sur des blocs de mousse enduits, puis réenduits après chaque usage pour être réutilisés. Une peinture éphémère pour un support durable !



Scène de chasse préhistorique ?







Dans la crypte du Moustier, à Milly, l'exposition retraçait les grandes époques de l'art rupestre dans le massif des trois Pignons, du Paléolithique à nos jours.



sés par l'artiste François Janos, permettaient de voir ces gravures en taille réelle et en relief.

*Ce projet initié en 2009 par le Parc, l'Office national des Forêts et le Gersar, dans le cadre de « Fontainebleau, Forêt d'exception », a pour vocation de faire découvrir au grand public un patrimoine majeur et cependant méconnu des forêts domaniales de Fontainebleau et notamment des Trois-Pignons : les gravures rupestres.



Le sentier Art rupestre a été inau-guré au Vaudoué (voir p. 11): Lionel Walker, vice-Président du Conseil général (77), François Virely, Directeur de l'agence de Fontainebleau Office national des Forêts, Alain Bénard, Or en Préhistoire et Président du Gersar, Frédéric Valletoux, Maire de Fontainebleau, Président du Comité « Fontainebleau, Forêt d'exception », Liliane Pays, Conseillère régionale, représentant également Jean-Tacques Boussaingault, Président du Parc.



Un got de l'amitié sylvestre et forestier a réuni les participants de la randonnée inaugurale, tout grès du garking SNF du Rocher Cailleau, au Vaudoué. Pierre Bacqué, Maire du Vaudoué, s'était déjà réjouit de la concrétisation de ce grojet (voir Abeille du Parc n° 42) car il allie « valorisation, vulgarisation et

LES PAYSAGES COMME CENTRE D'INTÉRÊT

Rando paysage à Tousson et observatoire

La randonnée pédestre « spéciale paysages » du dimanche 12 juin, sollicitée par le Commune de Tousson, était commentée par Lucie le Chaudelec, paysagiste du Parc. Elle reliait 2 points de l'observatoire des paysages : silhouette du village, bien particulière avec ses alignements de tilleuls, évolution des paysages agricoles (corps de fermes traditionnels, hangars modernes, silo...). Un apéritif désaltérant a été offert par la Municipalité, suivi par un pique-nique. Un grand moment de convivialité!



Départ d'une borne de l'observatoire photo des paysages.



Découverte des paysages agricoles : champs, lisières forestières...



La silhouette de Tousson se dessine sur l'horizon.



Les marques de l'agriculture moderne dans le paysage.



Apéritif et pique-nique conviviaux, au coeur des paysages du Gâtinais sud!

équipe de
paysagistes et des
outils à disposition
des communes : organisation de randonnées
commentées à la découverte des paysages,
réalisation de livrets pour
les Communes afin
de suivre l'évolution
du paysage, des
conseils...



D63 sud, venant du Vaudoué, chemin rural juste après le petit bois - Le Malu -, au niveau d'une parcelle triangulaire en triche (près de la borne kilométrique, sur le bord droit).

OBJECTIF DE VEILLE

Point situé sur la commune de Noisy-sur-École, mais dont l'objectif de veille concerne la commune de Tousson

Suivre l'évolution de la silhouette urbaine du bourg et l'alignement d'arbres de part et d'autre de la route.



Le Parc naturel régional du Gâtinais français a engagé dès 2001 une démarche fine d'étude de son patrimoine paysager à travers la réalisation de 8 chartes paysagères, chacune associée à un observatoire photographique, assurant un suivi de l'évolution des paysages.

200 points d'observation ont été géolocalisés, permettant de prendre des photos d'un même endroit, à intervalles réguliers.

Des livrets sont réalisés, présentant les points d'observation de chaque commune du Parc : localisation GPS, extrait de carte IGN, photos, descriptif du point d'observation, objectif de veille... Élus et habitants peuvent se faire le relais de cette opération « photo ».

BELLES HISTOIRES DE CLOCHERS

Sonnez les mâtines!

Témoins de l'attachement ancestral des villageois à leurs clochers, deux petits joyaux du Gâtinais français retrouvent peu à peu leur éclat d'antan. Ayant fait du patrimoine historique une de ses priorités depuis 1999, le Parc contribue à sa réhabilitation grâce à ses conseils et aides financières. Après une période de fermeture, les églises de Boulancourt et de D'Huison-Longueville ont pu ainsi renaître.

La réalisation d'un inventaire des églises et chapelles du territoire.

Pour les Journées du Patrimoine, le Parc réalise une fiche complète sur chaque église du Parc qui ouvre ses portes au public. Elles sont mises à disposition dans l'édifice et à la Maison du Parc

« Un clocher qui sonne, c'est un clocher qui vit »

Éric Jaire, Maire de Boulancourt

L'église Saint-Denis, datant du XIIe siècle, nécessitait une remise à neuf de son clocher et du beffroi. En raison de sa faible hauteur, l'ancien clocher était peu visible. « Au point que les visiteurs ne savaient pas qu'il y avait une église! », souligne Éric Jaire. De



plus, l'ancien beffroi ne pouvait pas accueillir une troisième cloche.

D'où la construction, par une ébénisterie d'Amponville, d'un nouveau clocher à flèche torse rehaussé à 8 mètres et d'un beffroi à base hexagonale assurant une meilleure diffusion du son.

Ce choix inscrit le village sur la route des 32 clochers tors de France, dont le dernier fut construit il y a 500 ans...

Eric Jaire poursuit : « Après la fermeture de l'église en 2007, j'ai souhaité la rouvrir, une fois élu. Un

impératif pour le nouveau Conseil municipal! Nous avons poursuivi le projet de restauration lancé sous la mandature précédente et obtenu des subventions dont celle du Parc. Les travaux se sont déroulés sans trop d'imprévus, excepté une cloche de 1607 fêlée (maintenant exposée dans l'église) qui a été refaite à l'identique ».



« Il fallait sauver l'église »



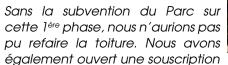
Jean-Christophe Hardy, Maire de D'Huison-Longueville

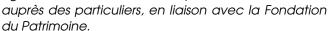
Remontant au XII^e siècle, l'église Saint-Pierre est située sur un vaste emplacement occupé jadis par un cimetière. Ce qui frappe le visiteur, c'est son clocher.

Le diagnostic d'un architecte début 2008 met en évidence

des travaux urgents à réaliser sur la charpente et la toiture de l'édifice ! Laissons la parole à Monsieur le

Maire: « Il fallait sauver l'église car c'est l'âme du village. La dernière restauration remontant à 1885, charpente et toiture étaient dans un état critique et l'eau s'infiltrait dans l'église. La priorité a été les travaux d'urgence sur la couverture de la nef et du choeur de l'église, pour mettre à sec l'édifice.





Les travaux ont été réalisés dans les règles de l'art : chevrons enlevés, reprises de pannes, remplacement de 50 % des tuiles. Nos administrés sont satisfaits », peut légitimement conclure Monsieur le Maire.





LE GÂTINAIS FRANÇAIS : (re)classé Parc naturel régional pour 12 ans !

Le Parc est un territoire protégé mais pas figé.

Parce que la volonté des élus n'est pas de le mettre sous cloche mais de préserver ses richesses et son environnement face à un urbanisme en tâche d'huile ; développer son économie, promouvoir sa culture...

Parce que les modes de vie et les besoins de ses habitants changent, dans une période de forte croissance des mobilités à l'échelle mondiale et d'affirmation du «village planétaire» Enfin, parce que notre société évolue dans un monde globalisé où tout s'accélère avec les nouveaux moyens de communication...

Autant de facteurs de changements.

C'est pourquoi la Charte du Parc, pour s'adapter et répondre à l'exigence de qualité, doit être « révisée » tous les 12 ans. L'occasion, pour les élus et les habitants, d'évaluer les actions passées et de réfléchir ensemble à la manière d'aider ce territoire à se développer durablement et rester vivant. La devise d'évaluer les actions passées des Parcs, « Une autre vie s'invente ici », prend ainsi tout son sens.

La nouvelle Charte du Parc : un aboutissement



Le Premier Ministre François Fillion a signé, le 27 avril 2011, le décret de classement du territoire du Gâtinais français en Parc naturel régional pour les 12 prochaines années.

Avant d'en arriver là, il a fallu franchir les étapes nécessaires dans le processus de révision de la Charte, en concertation avec les élus, les habitants, les acteurs socio-professionnels:

réaliser un diagnostic du territoire du Parc, pour définir les communes qui pourraient l'intégrer,

dresser un bilan des actions réalisées,

rédiger le projet de Charte avec les partenaires,

soumettre le projet de Charte aux habitants, professionnels et associations avec l'enquête publique,

proposer leur adhésion aux Communes, Communautés de Communes, Départements, Région et à l'État.



Cohérence renforcée : un territoire étendu à de nouvelles communes

De 57 Communes en 1999, le Parc naturel régional du Gâtinais français est aujourd'hui composé de 69 Communes et 8 Communautés de Communes, qui ont décidé de renouveler leur adhésion au Parc ou d'y adhérer pour la première fois.

Un territoire de Parc n'est pas défini au hasard, il découle d'un diagnostic de territoire et intègre des communes qui ont des similitudes historiques, paysagères, géographiques et qui, par là même, ont des problématiques et préoccupations identiques en matières de préservation des patrimoines et de la qualité de vie.



Mais au fait...

QUI DONNE SON AVIS SUR LE PROJET DE CHARTE?

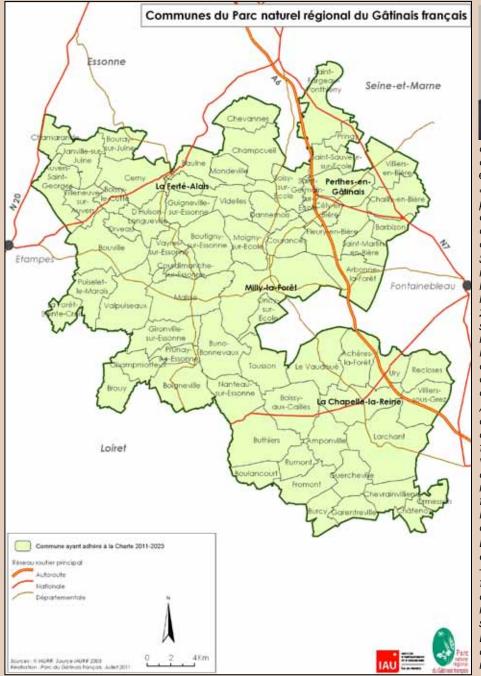
Tout au long de l'élaboration de la Charte, lors de réunions annoncées par voie de presse, différentes instances participent à la rédaction et à la validation de l'avant-projet, puis du projet de Charte, jusqu' à la validation de la Charte :

- les élus des Communes,
- les élus des Conseils généraux,
- les élus du Conseil régional,
- les services de l'État, aidés par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et le Conseil national de protection de la nature.

Un groupe « d'acteurs », composé d'habitants, d'associations, de commerçants, d'artisans... a largement participé à l'émergence des thématiques de la Charte.

Une fois le projet de Charte validé par tous, l'enquête publique permet aux habitants de donner leur avis.

C'est enfin le Premier Ministre qui valide la Charte par décret.



Un Président légitimement satisfait



J e a n - J a c q u e s Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français depuis sa création en 1999 (et porteur du projet depuis les prémices en 1991):

Après avoir souligné que « le Parc est un espace

de vie agréable très différent d'un musée, d'un conservatoire et d'un Parc national », il enchaîne :

« Je suis heureux que la Charte ait été entérinée par la signature du Premier Ministre. C'est la concrétisation du travail de révision mené ces dernières années, sur les actions conduites depuis la création du Parc il y a 12 ans.

Sans le dire, les actions du Parc étaient déjà inscrites dans le développement durable, et les élus l'ont mis en pratique sans attendre la reconnaissance de la Charte en Agenda 21. Ils y ont ajouté une éthique de la responsabilité, car les fruits du développement durable doivent être équitablement répartis. Notre objectif, à nous les signataires de cette Charte, est d'apporter un « plus » aux communes qui s'engagent fortement dans cette voie : celles qui vont de l'avant.

Aujourd'hui, on assiste à une prise de conscience du travail et des aides apportées aux communes. Ce qu'on a accompli sur le terrain se voit. Certaines communes qui ne voulaient pas adhérer à l'origine sont entrées aujourd'hui. Et des habitants de communes n'ayant pas adhéré aujourd'hui se sentent frustrés de ne pas ou plus faire partie du Parc. N'est-ce pas la meilleure preuve de l'intérêt qu'on lui porte?

L'action entreprise depuis la création doit être poursuivie en intégrant les nouveautés - Agenda 21, le plan climat...- et en montrant de l'exigence dans nos actions. Sans oublier les fonds européens dont le Parc bénéficie, car il est aussi performant sur les dossiers éligibles à ces subventions.

En résumé, le Parc poursuit ses missions, mais on a mis la barre un peu plus haut, par rapport à l'ancienne Charte, dans ses applications ».

Des raisons pour une Commune de CHOISIR D'ADHÉRER AU PARC :

- elle intègre un territoire cohérent, reconnu par l'État, la Région et les Départements,
- elle a une image de marque, les Parcs naturels régionaux sont reconnus en France, le concept s'exporte même à l'étranger,
- elle bénéfice de l'expertise d'une équipe de presque 30 personnes, dont les compétences vont de l'environnement à l'urbanisme, en passant par le développement local ou la création artistique,
- elle obtient des aides qui ne sont allouées que parce qu'un Parc naturel régional existe, et qui portent sur la réalisation d'études, l'amélioration des bourgs, l'implantation de commerces, la restauration de milieux naturels, la création de sontiere.

L'objectif d'un Parc naturel régional est de travailler dans la concertation, et d'aboutir à des résultats qui satisfassent toutes les parties.

Ce « contrat de mariage » constitue une énorme plus-value pour les communes et pour les habitants du territoire, qui apprécient tout particulièrement leur qualité de vie.





PRÉSERVER DURABLEMENT LES RICHESSES DU TERRITOIRE

Sa biodiversité: habitats naturels et espaces ouverts. sites Natura 2000 (le Parc anime le site Natura 2000 de la haute Vallée de l'Essonne).

La qualité et la quantité d'eau, facteur de vie (le Parc anime le contrat de bassin versant de la rivière École).

Son patrimoine bâti, qu'il convient de protéger face à la pression urbaine et au renouvellement de la population.

Ses ressources culturelles (savoir-faire, bâti, paysages, création artistique...) à préserver et développer.

La qualité de vie, menacée par l'impact des activités humaines sur l'environnement (pollutions et nuisances, déchets, consommation d'énergie...). Avec son Plan Climat, les signataires s'engagent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, prévenir les déchets, améliorer la qualité énergétique des bâtiments...(le Parc anime l'espace Info Énergie, en liaison avec l'ADEME).



METTRE LA SOLIDARITÉ ET L'ENVIRONNEMENT AU **CŒUR DU DÉVELOPPEMENT**

Les paysages expriment l'identité du territoire. Il faut veiller sur leur évolution et promouvoir leur valeur culturelle.

Réaliser un urbanisme durable implique de limiter la consommation d'espace en évitant la disparition des terres agricoles, principale richesse économique du territoire. En matière de **logement**, le Parc anime un programme de lutte contre l'habitat indigne et milite pour un habitat durable à loyers maîtrisés.

Le développement économique repose sur les commerces de proximité, les filières courtes, l'artisanat, l'agriculture, la sylviculture. Il doit privilégier des modes de production prenant en compte l'environnement.

Parc accompagne les reprises ou créations d'entreprises intégrant le développement durable.

Concernant l'éco-tourisme, avec la mise en réseau d'acteurs touristiques, le Parc suscite le développement de ses actions.



MOBILISER EN FAVEUR D'UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ ET INNOVANT PAR LA COMMUNICATION, L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

L'objectif est de renforcer la prise de conscience d'une identité gâtinaise, « L'esprit Parc », en le faisant mieux connaître et en informant sur ses actions.

Au-delà de la politique de communication (L'Abeille du Parc, le site Internet...), l'ambition du Parc est d'éduquer les jeunes et l'ensemble des citoyens au territoire et au développement durable en vue de susciter des comportements éco-responsables.

Sa mission de conseil doit être confortée par des coopérations avec des partenaires tels que la Réserve de biosphère, les universités, les grandes écoles...

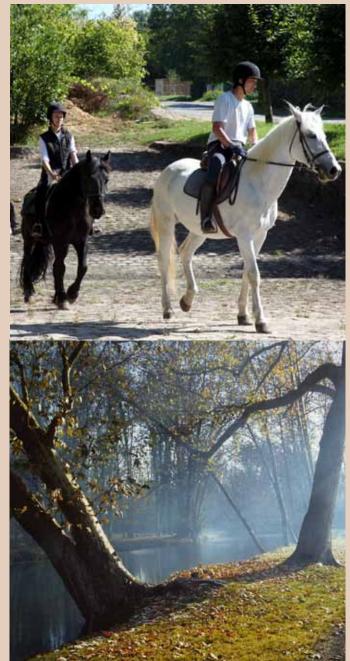
Un nouvel élan pour le Parc

3 axes stratégiques vont guider l'action du Parc au cours des 12 prochaines années, à mettre en oeuvrer avec les différents partenaires, les communes, les habitants.

QUI SONT LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE, concernés par les engagements pris?

Les 69 Communes adhérentes, les 8 Communautés de Communes adhérentes, le Conseil général de Seine-et-Marne, le Conseil général de l'Essonne, le Conseil régional d'Ile-de-France, l'État.





LE RÉSEAU EUROPÉEN NATURA 2000 bon pour la nature!

Natura 2000 est un outil de protection du territoire à l'échelle européenne. Dans le Parc naturel régional du Gâtinais français, sur deux sites classés Natura 2000, le Parc en anime un : la Haute vallée de l'Essonne. Visite guidée...

La mission des aes-En France, tionnaires de sites Natura 2000 regroupe plus de 1.700 Natura 2000 est sites couvrant une sur- de les préserver face de près de 7 mil- et de protéger lions d'ha (12,4 % de la leur biodiversité, tenant surface de la en compte des acti-France). vités humaines.

des landes sèches abritant des espèces végétales d'intérêt patrimonial comme l'Alisier de Fontainebleau (protégé au niveau national) ou l'écaille chiné (papillon de nuit),

un réseau de pelouses sableuses ou sèches avec une flore remarquable : orchidées, violettes des rocailles (protégées en lle-de-France), anémones pulsatilles.





Carte d'identité du site



5 communes: Boigneville, Buno-Bonnevaux, Buthiers, Nanteau-sur-Essonne et Prunay-sur-Essonne 2 départements : Essonne et Seine-et-Marne.

Une diversité des sols (sables, grès, calcaire, limons), une mosaïque d'habitats (landes, pelouses calcaires, marais, forêts alluviales...) un cortège d'espèces rares ou menacées au niveau européen (orchidées, papillons...).

Ces milieux typiques du Gâtinais français sont uniques pour la région lle-de-France et regroupent au moins 24 espèces végétales et 14 espèces d'insectes protégées aux niveaux régional et national.

des milieux humides : marais, forêts d'aulnes et frênes, prairies humides... qui abritente notamment la fougère des marais (protégée en lle-de-France) et deux espèces d'intérêt communautaire, le vertigo (mollusque mesurant 3 mm!) et le lucane cerf-volant,



Des menaces pèsent sur ces milieux et espèces : envahissement par la végétation suite à l'abandon de certaines pratiques agricoles (pâturage, fauche...), baisse des niveaux d'eau (ce qui accélère la co-Ionisation par les arbustes), comblement des zones humides...

Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc, animateur du site : « Natura 2000 est une chance à saisir pour préserver notre environnement. L'objectif est de concilier les activités présentes sur le site avec la protection de la biodiversité, et non de les restreindre. C'est aussi un partenariat réussi avec l'État qui finance en partie l'animation du site. ».

Une rareté écologique

Le classement Natura 2000 du site de la Haute-Vallée de l'Essonne répond à des critères spécifiques de rareté et d'intérêt écologiques, grâce à ses habitats et espèces rares, menacés ou endémiques :

Natura 2000 : une démarche concertée

Le « Document d'objectifs » a été élaboré par le Parc avec les collectivités locales, les propriétaires, les exploitants, les associations, les usagers : limiter la progression des ligneux sur les espaces ouverts, de créer des clairières, de maintenir les boisements résiduels naturels, de conserver les zones humides.



Les propriétaires qui s'engagent signent une charte Natura 2000, qui encourage les bonnes pratiques, ou souscrivent un contrat, assorti d'un plan de gestion. Les signataires bénéficient d'avantages : prise en charge des coûts de travaux, exonérations fiscales (taxe sur le foncier non bâti...), obtention de documents de gestion durables, aides aux investissements.

Depuis début 2011, la Commune de Buthiers, la Base régionale de plein air et de loisirs de Buthiers et 2 propriétaires forestiers privés ont signé la charte Natura 2000, marquant leur engagement dans la préservation de la biodiversité.

De gauche à droite : Philippe Ronssin, sous-Préfet de Seineet-Marne, arrondissement de Fontainebleau, **Sylvie Jory**, Maire de Buthiers, **Liliane Pays**, Conseillère régionale d'Ilede-France, Lionel Walker, Conseiller général de Seine-et-Marne, Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français, Pierre Bacqué, Président de la Base régionale de plein air et de loisirs de Buthiers, Conseiller général du canton de La Chapelle-la-Reine.

NICOLAS DUFOUR

Agriculteur novateur

Le Parc naturel régional du Gâtinais français développe les filières locales, notamment le chanvre : culture, transformation, utilisation dans le bâtiment... Nicolas Dufour, jeune agriculteur de Champmotteux, participe à cette expérimentation de culture du chanvre en vue de le transformer et de le commercialiser. Portrait d'un entrepreneur particulièrement motivé.

Son diplôme en poche, après des études d'agriculture à Chartres et diverses missions en entreprise, Nicolas Dufour a rejoint la ferme familiale de Champmotteux en 2004, afin d'y développer la grande culture céréalière.

Une heureuse conjonction de circonstances

Nicolas Dufour est Président du syndicat des jeunes agriculteurs depuis 2 ans, il préside également depuis peu aux destinées de l'association « Chanvre Avenir ».

> En 2006, un déclic se produit. «Je suis tombé dans cette aventure en participant à

une réunion organisée par le Parc avec des producteurs de chanvre de la région de Poitiers où je représentais le syndicat. voulaient informer les agriculteurs du Parc sur cette culture. Jusquelà, pour moi, c'était une plante qui servait dans le temps à fabriquer des cordages marins. Avec le contexte du Grenelle de l'environnement qui milite pour des

maisons économes en énergie, le Parc qui élaborait un projet autour du chanvre le programme européen Leader : l'isolation par le chanvre apparaissait déjà comme une bonne solution. Le Parc l'a d'ailleurs intégrée dans le projet de Maison du Parc. D'autres réunions ont suivi, notamment avec l'association « Construire en chanvre » qui représente toutes les filières du chanvre : de la production à ses applications. C'est là que notre projet est né ».

Une réussite peut cacher une difficulté

« Au printemps 2011, avec un confrère de Tousson, nous avons testé la culture du chanvre sur 2 parcelles de 30 ares chacune, pour voir comment elle pouvait s'acclimater chez nous. Résultat ? Aucun traitement phytosanitaire: on met l'engrais, on sème et on attend la récolte. Une culture simple, économique et écologique! Le gros souci a été la récolte, car cette plante est très fibreuse, très résistante, et la séparation des 3 éléments qui la composent -graines, laine et fibres- s'avère difficile; elle nécessite un matériel adapté ».



Une étude aux résultats très attendus

Une étude a été lancée par « Chanvre avenir » afin d'évaluer la faisabilité de la création d'une filière de production, de transformation et de commercialisation de chanvre, en partenariat avec le Parc, les Chambres d'agriculture de la région et les collectivités territoriales.

« Le Parc est à l'origine de ce projet et il nous a permis d'accéder au programme européen Leader qui finance aujourd'hui l'étude. Notre objectif? Maîtriser la filière depuis la culture jusqu'à la vente aux artisans et aux entreprises du bâtiment. L'étude nous indiquera les quantités commercialisables et l'investissement nécessaire pour construire une usine de défibrage. Nous sommes une dizaine d'agriculteurs sur le Parc très motivés. Si les résultats de l'étude sont conformes à nos attentes, nous espérons une mise en culture dès 2012 sur une cinquantaine d'hectares, puis un développement par paliers au-delà. Car il s'agit d'aller crescendo».



Pour autant, ce projet prometteur n'altère pas le solide sens des réalités de Nicolas : « Il y a quelque chose qui me fascine dans cette plante, ce projet est une diversification et non pas une substitution pour l'agriculteur que je suis ».



Rien ne se perd dans le chanvre! L'huile tirée de sa graine est très recherchée. Dans la rénovation et à la construction, sa laine constitue un bon substitut écologique à la laine de verre, et ses fibres, qui servent à fabriquer des enduits et des mortiers, constituent un bon isolant thermique et phonique.

SENTIER « ART RUPESTRE »

Un chemin à remonter le temps



Le réaménagement du sentier du Rocher Cailleau, au Vaudoué, bien connu des randonneurs, a pour origine le projet « La Mémoire dans la Pierre », mené par le Parc naturel régional du Gâtinais français, l'Office National des Forêt et le Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre (GERSAR), avec le soutien de la Commune du Vaudoué.

Inscrit dans la démarche « Fontainebleau, Forêt d'exception » initiée par l'ONF et présidée par le Maire de Fontainebleau, il a été inauguré le 11 juin 2011.



Lionel Walker, vice-Président du Conseil général de Seine-et-Marne, Frédéric Valletoux, Maire de Fontainebleau, Liliane Pays, Conseillère régionale d'Ile-de-France, vice-Présidente du Parc naturel régional du Gâtinais français, Alain Bénard, Président du Gersar, François Virely, Directeur de l'Agence ONF de Fontainebleau.

Découvrez les gravures rupestres, ces représentations gravées par nos ancêtres sur les parois des petites cavités des blocs rocheux : les abris ornés. 1.200 ont été recensés sur le massif des Grès de Fontainebleau, l'un des sites les plus riches de France en la matière!



7 bornes pour remonter une longue histoire

Départ : parking ONF du Rocher Cailleau au Vaudoué. 3,5 km balisés. Durée : 1h30. Facile.

- .le Paléolithique supérieur (-40.000 à -9.500 ans avant J.C.)
- .le Mésolithique (-9.500 à -5.500 ans avant J.C.)
- .le Néolithique (-5.500 à -1.800 ans avant J.C.)
- .la Protohistoire (-1.800 à -52 avant J.C.)
- .l'Antiquité (-52 à +476 ans après J.C.)
- les périodes Modernes (1492 à 1789) et Contemporaines (1789 à nos jours).

Les informations sur les bornes

- La vie des hommes à cette époque,
- Leur environnement grâce à une illustration présentant le paysage tel qu'il était à l'époque et, pour parfaire l'ambiance, une bande sonore est téléchargeable depuis chaque borne au moyen d'un flashcode (lecture avec un Smartphone),





EN SAVOIR PLUS

Un film documentaire, présentant l'ensemble du projet et les étapes de sa réalisation, une visite virtuelle d'un abri orné, scanné et reproduit en 3D.

Une brochure de 16 pages en couleur, avec un plan du sentier, disponible à la Maison du Parc.

> Film et plaquette sur : www.parc-gatinais-francais.fr www.onf.fr perso.numericable.fr/gersar



- •15 et 16 octobre Milly-la-Forêt Fête de la Science. Débat : « Les palmes de M. Schutz » de C. Pinoteau, avec un intervenant du CNRS. Médiathèque (rue Langlois). Gratuit. Réservations : 01 64 98 75 52.
- •26 novembre-St-Fargeau-Ponthierry *Rencontre avec un jeune auteur,* Douglas Brosset, 11 ans, pour son 2º livre, « Les enfants d'Itteville ». Bibliothèque (79 av. de Fontainebleau), 15h. Infos: 01 60 65 42 18.
- **Du 3 au 23 décembre Milly-la-Forêt** *Festival de BD*. Espaces culturels du Moustier et Paul Bédu. Mairie : 01 64 98 80 07.
- 16 décembre Milly-la-Forêt Fête des enfants. Place du Marché.

EXPOSITIONS

- Jusqu'au 16 octobre Milly-la-Forêt Exposition Christophe Mabillon. Sculpteur autodidacte depuis 2002, il est depuis 2005 « Peintre de l'air et de l'espace ». Espace culturel du Moustier (rue Langlois), mardi à dimanche 10h-12h30 et 14h-18h. Entrée libre.
- Jusqu'au 20 novembre Milly-la-Forêt Expo « Jean Cocteau céramiste » : céramiques et lithographies de la galerie Madeline-Jolly. Espace culturel Paul Bédu (8 bis rue Farnault), du mercredi au dimanche 14h-18h (17h à partir du 1/11). Entrée libre.
- Du 1^{er} au 29 octobre Milly-la-Forêt *Exposition Marie Curie.* 2011 année de la chimie et des 100 ans du Prix Nobel décerné à Marie Curie. Médiathèque (rue Langlois), mardi, mercredi, jeudi 15h-18h, mercredi 10h-12h, samedi 10h-15h. Entrée libre.
- Du 9 au 16 octobre Boigneville Exposition sur l'art rupestre « La Mémoire dans la Pierre ». Salle polyvalente, de 14h à 18h. Entrée libre.
- 15-16 octobre Achères-la-Forêt Expo photo « Fontainebleau sauvage » de Boris Penot et Sylvain Boursier. Salle Ruche de Candy, 10h-12h et 15h-18h. Entrée libre.
- 15-16 octobre Guigneville/Essonne Expo et concours photo « Formes et Couleurs ». Salle polyvalente, samedi 15h-19h, dimanche 10h-18h. Entrée libre.
- **Du 22 oct. au 20 nov. Milly-la-Forêt** *Exposition François Varry.* Sculpteur de marbre et de bois durs. Crypte du Moustier (rue Langlois), mercredi à dimanche, 14h-17h (18h jusqu'au 30 octobre). Entrée libre.
- Du 28 octobre au 1er novembre Villiers-sous-Grez - 6e Salon d'Automne. Peintures et sculptures. Foyer rural J-L Garban, 10h-18h30. Entrée libre.
- 12 et 13 novembre Videlles
- *« Il y a 13.000 ans, Étiolles ».* Exposition itinérante du Conseil général, complétées d'objets préhistoriques de Videlles. Salle des fêtes, 10h-18h. Entrée libre.
- 19 et 20 novembre Baulne Exposition de peintures et sculptures. Salle P. Pouteau, 10h-18h. Entrée libre.
- 19 et 20 novembre Milly-la-Forêt Expositions des œuvres du concours photo du Foyer culturel. Salle des Fêtes.
- 19-20 et 26-27 nov. Janville-sur-Juine Salon d'Automne. Artistes locaux : peintures, sculptures, gravures... Maison des Associations (69 Gde Rue), 14h30-18h30. Entrée libre.
- 26 novembre-8 janvier Milly-la-Forêt Exposition Gisèle Berteloot (sculpteur) et Patrick Robic (peintre). Espace culturel Paul Bédu (8 bis rue Farnault), mercredi à dimanche 14h-17h (fermeture du 24/12 au 3/01 inclus). Entrée libre.
- •4 décembre Janville-sur-Juine Salon artisanal. Salle communale, de 9h30 à 18h. Entrée libre.

- •9-11 décembre St-Martin-en-Bière 29° Salon de peintures et sculptures. Artistes locaux. Salle polyvalente, 10h-18h. Vernissage vendredi, 18h30. Entrée libre.
- 18 décembre Milly-la-Forêt Salon multi-collections. Gymnase.

N THÉÂTRE ET SPECTACLES

- Saint-Fargeau-Ponthierry Espace culturel Les 26 Couleurs: programmation complète au 01 64 89 51 20 ou www.saint-fargeau-ponthierry.fr
- 5 octobre Saint-Fargeau-Ponthierry L'heure du conte : une séance par mois pour les 3/7 ans. Bibliothèque (79 av. de Fontainebleau), 11h. Entrée libre. Inscription : 01 60 65 42 18. 5/10 : peau rouge et plumes d'indiens. 26 octobre : Halloween. 16/11 : sous le chapiteau... les clowns. 14/12 : en attendant le Père-Noël.
- **8-15 octobre St-Fargeau-Ponthierry** *La semaine du conte*. Spectacles, expos... Bibliothèque (79 av. de Fontainebleau). Entrée libre. Programme : 01 60 65 42 18.
- 15 octobre Villiers-sous-Grez « Francesco », pièce de Dario Fo, par Gilbert Ponté, ayant pour fil conducteur la vie de St François d'Assise. Foyer rural J-L Garban, 20h45. 12 €, -16 ans : 10 €.
- •18-20, 25-26 nov. Villiers-sous-Grez « Zoo de Vercors » par le « Théâtre du Grabuge ». Où commence l'homme, où finit l'animal ?. Foyer rural J-L Garban, 20h30, sauf 20 nov. 16h. 10 et 7 €.
- 16 décembre Auvers-Saint-Georges Contes. Salle polyvalente, 20h. Entrée libre.
- •3 décembre Boissy-le-Cutté
 Théâtre par la société artistique
 d'Étréchy : sketches puis comédie sur
 le thème du couple « La molécule » de
 Patrick Bouter. Salle des fêtes, 20h30. 6 €.

CONCERTS ET FESTIVALS

- Saint-Fargeau-Ponthierry Espace culturel Les 26 Couleurs: programmation complète au 01 64 89 51 20 ou www.saint-fargeau-ponthierry.fr
- •30 sept., 2-3 octobre Champcueil 4º Festival d'orgue. Église, 20h30, dimanche 16h. 12 à 26 €, gratuit -18 ans. 01 64 99 74 23 musiqueetpatrimoine@gmail.com
- •8 octobre Boissy-le-Cutté Gospel par le groupe Tribute to the roots. (20 choristes). Salle des fêtes, 20h30. 6 €.
- 10-13 novembre Milly-la-Forêt 3º Festival « Les Zarmoniques », voix et patrimoine en Gâtinais. Concerts, conférences, ateliers, soirée festive. www.les-zarmoniques.com
- 15-26 nov. St-Fargeau-Ponthierry Novembre en musiques : le chant lyrique. Concerts, ateliers d'interprétation, sensibilisation en milieu scolaire. Programme au 01 60 65 22 90. 3, 5 et 9 €.
- 19 novembre Achères-la-Forêt Concert de trompes, les Échos de

Franchard. Église, 20h30. 5 €, gratuit -15 ans.

•10 décembre - Boissy-le-Cutté Concert rock par le groupe Satisfaction. Hommage aux Rolling Stones. Salle des fêtes, 20h30. 7 €.

▼ TERROIR ET TRADITIONS

- 14-15 octobre St-Fargeau-Ponthierry Fête des vendanges, avec la Confrérie St-Vincent : spectacles, fanfares, expositions, conférences, dégustations, parcours du goût, concours, repas champêtre (réservation 01 60 65 22 90). Place Temploux. Entrée libre.
- 16 octobre Milly-la-Forêt Fête des vendanges et de la gastronomie. Sous la halle, toute la journée.
- •26 octobre Milly-la-Forêt Fête du potiron. Halle, toute la journée.
- •30 octobre Auvers-Saint-Georges *Fête de la Citrouille.* Salle polyvalente, 14h. Entrée libre.
- •11 novembre Villiers-sous-Grez *Bourse aux plantes.* Foyer rural Jean-Louis Garban, de 14h à 17h. Entrée libre.
- 12 et 13 novembre Chamarande *Marché artisanal.* Salles des fêtes et des associations, sam. 14h-19h, dim. 10h-19h.
- 26 novembre Auvers-Saint-Georges *Fête de la Sainte-Catherine.* Salle polyvalente, 20h. Entrée libre.
- 3 et 4 décembre Boigneville Marché de Noël. Salle polyvalente. Sam. 14h-19h, dim. 10h-19h. Entrée libre.
- 3 et 4 décembre Champcueil Marché de la St Nicolas. Mairie, Foyer rural, restaurant scolaire. Entrée libre.
- •11 décembre Soisy-sur-École Marché de Noël. Foyer communal (3 rue de Bois Net), 11h-19h. Entrée libre.

ENVIRONNEMENT ET SORTIES NATURE

- 1er octobre Boigneville Jour de la Nuit. Exposition et dialogue sur les chauves-souris avec une animatrice du Parc. Salle polyvalente, 20h30.
- 15 octobre La Ferté-Alais Forum de l'Environnement et Journées des produits du terroir (15 et 16 octobre). Tables rondes (boues, phytosanitaire, biodiversité), ateliers, contes, danse country, producteurs... Ferme de la Grange aux Moines, 3 RD 83 (SIARCE et municipalité).
- •29 octobre Milly-la-Forêt Journée « Biodiversité et semences ». Conservatoire des Plantes (route de Nemours, 01 64 98 83 77).
- •11 novembre Champcueil Randonnée pédestre « À la mémoire des travailleurs du XIX^e siècle » (carriers). Sous réserve, Mairie au 01 60 82 20 11.
- **Du 19 au 26 novembre : Semaine européenne de réduction des déchets!** Animations en magasin, jeux... Programme à venir sur www.parc-gatinais-francais.fr



GOURMAND Salade fraîcheur d'agrumes au safran du Gâtinais et menthe poivrée Préparation : 15 minutes. Facile.

Ingrédients pour 4 personnes: 4 oranges o 4 pamplemousses roses o 4 boules de sorbet mandarine ou citron o 1 sachet de pistils de safran o Grand-Marnier ou Cointreau o Sirop de sucre de canne o Menthe poivrée fraîche.

Peler les fruits par quartier • Récupérer le jus, selon le goût y ajouter un peu de sirop de sucre de canne, un peu de Grand-Marnier ou Cointreau et les pistils (le tout doit faire la valeur d'un verre) • Bien

mélanger et laisser macérer jusqu'au service (la sauce se colore en jaune et se parfume) o Répartir les quartiers dans 4 assiettes en alternant les couleurs o Arroser de jus et poser une boule de sorbet, saupoudrer les feuilles de menthe poivrée fraîche ciselées et servir occ